Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20261005-2026OCTDEL16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Département de la Vendée

Date de la convocation : 29 septembre 2026
Séance du Conseil Municipal : 5 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Fanny GIRARD - Patrick JADAUD – Mathilde FRANGEUL - Gérard PUAU – Katia ROCARD (sauf aux délibérations n°31 à 33) – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER – Gaétan BRIEAU – Angélique BOISSELEAU - Benjamin BRÉLIVET – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU (sauf à la délibération n°38) – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET - Raphaël CHAGNOLEAU

Excusée : Martine FORGERIT donne pouvoir à Guylaine MERLET

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 aux délibérations 33 et 38
Nombre de conseillers présents : 32
31 aux délibérations 31, 32, 33 et 38
Nombre de conseillers votants : 33
32 aux délibérations 31, 32, 33 et 38

Secrétaire de séance : Fanny GIRARD

16. PARTICIPATION SYDEV – AVENANT N°1 À LA CONVENTION N°2025.EFF.0033 – TRAVAUX D'EFFACEMENT DE RÉSEAUX ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - RUE DU BIGNON – Rapporteur : Steven BARTHELEMY

Dans le cadre des travaux d'effacement de réseaux de la Rue du Bignon, il a été demandé les travaux complémentaires suivants :

- rabotage de la route et reprise de l'enrobé jusqu'au trottoir,
- demande en cours de chantier, permis de construire pour division parcellaire, travaux anticipés pour éviter des travaux sur le futur aménagement.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de signer l'avenant n°1 à la convention 2025.EFF.0033 pour la réalisation de ces travaux d 'éclairage public, représentant la participation complémentaire suivante à verser au SYDEV :

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20261005-2026OCTDEL16-DE

Nature des travaux	Montant HT des travaux	Montant TTC des travaux	Base Participation	Taux de Participation	Montant de l'avenant	Imputation
Réseaux électriques basse tension						VOI-512/2041582-9010/RECU
Réseaux	9 014,00 €	10 817,00 €	9 014,00 €	50,00 %	4 507,00 €	
Infrastructures de communications électroniques						
Branchement(s)	1 615,00 €	1 938,00 €	1 938,00 €	65,00 %	1 260,00 €	
MONTANT TOTAL DE L'AVENANT					5 767,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget principal 2026,
Vu la délibération n°31 du 12 mai 2025 approuvant la convention n°2025.EFF.0033 avec le SYDEV,
Vu le projet d'avenant n°1 à la convention 2025.EFF.0033 relatif aux modalités techniques et financières de travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage public sur la rue du bignon ci-annexé,
Vu l'avis favorable de la commission Aménagement, Environnement et Grands Travaux du 23 septembre 2026,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et le versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget principal 2026 sur le compte VOI/512/2041582/9010/RECU,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les conventions correspondantes.

Fanny GIRARD
Secrétaire de séance

MAIRIE DES HERBIERS
R.F.
85500 (Vendée)

Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire

Transmis en Préfecture le : 12 OCT. 2026
Publié électroniquement le : 12 OCT. 2026
Notifié le :